

Fabienne Herbreteau  
43 La Jarrie  
17380 Puy du lac

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis propriétaire d'une maison à Puy du Lac, située à La Jarrie, au cœur même de la commune depuis 1987. L'implantation d'un champ d'éoliennes sur notre belle commune est une pure absurdité, avec pour ma part, un aéromoteur à 600 m au Nord et l'autre à 700m au Sud.

Puy Du Lac est en effet constitué de hameaux, en l'occurrence une petite vingtaine, ce projet éolien va défigurer et massacrer notre belle commune, qui a déjà perdu beaucoup lors du dernier remembrement supprimant de nombreuses prairies ; sachant que la commune est déjà encerclés par les éoliennes de St Crépin, Archingeay, Les Nouillers...

Il est important de savoir que Puy du Lac est la première commune de France refuge pour les chauves souris (17 espèces de chiroptères) et de nombreuses espèces d'oiseaux nichent , sédentaires et migrateurs (cigognes, canards,œdicnème criard,etc...).

Les Puylaquois sont hostiles à ce projet à plus de 70%, chaque village, chaque maison aura un ventilateur dans son paysage. De plus, ces machines ne produisent d'électricité ni par faible vent, ni par grand vent, avec un prix de vente supérieur au prix de la production d'EDF, et on ne parle pas de la pollution des sols avec des centaines de tonnes de béton qui vont rester enterrés pour les siècles à venir, bel héritage pour nos enfants.

Je suis donc **totalemnt défavorable à l'implantation de ces éoliennes pour le parc Sud.**

Fabienne Herbreteau